

218 P NP **DM210**Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe**Montérégie****6211-06-075****Poliquin, Renée (BAPE)****De:** David Saucier**Envoyé:** 26 septembre 2005 15:38**À:** autoroute30@bape.gouv.qc.ca**Objet:** Audiences publiques pour l'autoroute 30, tronçon Jean-Leman

Mme Poliquin,

Je suis chagriné de voir que l'inadmissible s'est produit: la complétion de l'autoroute 30 dans la région de Saint-Constant et Sainte-Catherine a été soumise en deux projets différents, soit le tronçon Jean-Leman, actuellement l'objet d'audiences publiques, et le tronçon entre Sainte-Catherine et Delson.

En soi, le tronçon Jean-Leman est une suite logique au passage de l'autoroute 30 dans les terres agricoles de Saint-Constant, mais je ne peux approuver sa construction car il vient accentuer l'une des pires conséquences de la construction de l'autoroute 30 dans la région: la destruction des terres agricoles. Il est aberrant qu'on permette un tel gaspillage d'un élément combien fondamental mais trop souvent oublié et méprisé de l'autonomie du Québec.

C'est pour cette raison que je m'oppose catégoriquement au tronçon Jean Leman et le tracé de l'autoroute 30 proposé au sud de St-Constant.

David Saucier